

26 avril 2024
Communiqué de Presse

Jumelage d'Anderlecht avec Hébron en Palestine

La Commune d'Anderlecht a approuvé, lors de son conseil communal d'hier soir, l'accord de jumelage avec la ville d'Hébron en Palestine. Cette décision formalise un partenariat visant à renforcer les liens entre les deux communes, en promouvant la coopération et le soutien politique au gouvernement local palestinien.

Depuis la motion votée en mai 2021, la Palestine a été identifiée comme une priorité politique pour la Commune d'Anderlecht, appelant à l'arrêt immédiat de l'annexion des territoires palestiniens, de la politique de colonisation et des violences meurtrières par l'État d'Israël. Le travail préparatoire des services de la Commune, lors de leur visite en Palestine en décembre 2022, a permis de rencontrer des partenaires potentiels et d'initier des discussions avec la ville d'Hébron.

L'approbation de cet accord de jumelage ouvre la voie à une coopération plus étroite entre Anderlecht et Hébron. Grâce à l'appui de l'ambassade de Palestine auprès de l'UE et du Benelux, cet accord s'inscrit dans une démarche de solidarité et de dialogue constructif. Il permettra d'établir des collaborations concrètes sur des sujets d'intérêt commun, renforçant ainsi les relations entre nos communautés respectives.

La Commune d'Anderlecht se félicite de cette décision historique et se réjouit de la possibilité de contribuer au développement et au renforcement des liens avec Hébron. Cette collaboration souligne l'importance de la paix, de la justice et de la coopération internationale.